



UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE n°1288 Vienne, le 5 novembre 2020

Déclaration de l'Union européenne sur la situation dans la zone de conflit du Haut-Karabagh

L'Union européenne se félicite de la tenue de la réunion de négociations organisée le 30 octobre à Genève entre les Parties sous les auspices des co-présidents du groupe de Minsk. Elle prend bonne note des mesures convenues à cette occasion et salue tout particulièrement les annonces faites dans le domaine humanitaire, au premier rang desquelles l'engagement des Parties à ne pas cibler délibérément les populations civiles et les infrastructures non-militaires, conformément au droit humanitaire international. L'Union européenne souligne à cet égard l'importance que ces annonces soient suivies immédiatement d'effet et rappelle la nécessité de les respecter strictement et inconditionnellement.

De même, l'Union européenne se réjouit de la volonté des Parties de s'engager activement dans la mise en œuvre des dispositions précédemment agréées en matière de récupération et d'échange des dépouilles de soldats tombés sur le champ de bataille et de garantir, à cette fin, les conditions de sécurité nécessaires à l'intervention sur le terrain du Comité international de la Croix rouge et du représentant personnel de la Présidence en exercice. Par ailleurs, elle relève positivement que les Parties se sont mises d'accord pour fournir au CICR et au représentant personnel, sous huitaine, la liste des prisonniers de guerre qui sont actuellement détenus.

Tout en notant l'approfondissement de la discussion sur les modalités d'un possible mécanisme de vérification d'un cessez-le-feu, l'Union européenne exhorte à nouveau les Parties à mettre fin aux affrontements armés et exprime sa vive préoccupation à l'égard de la poursuite des combats.

L'Union européenne renouvelle son soutien entier au travail des co-présidents du groupe de Minsk de l'OSCE dans la recherche d'une solution politique négociée au conflit. Elle se tient prête à soutenir davantage leurs initiatives ainsi que celles du Représentant personnel de la Présidence en exercice et reste pour sa part pleinement mobilisée en faveur des efforts visant à instaurer une paix durable dans la région.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la Moldavie, l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.